

THEATRUM BELLI ouvre une rubrique consacrée aux programmes défense (pour le moment plutôt minces, voire évasifs) des candidats à l'élection présidentielle ; programmes pourtant essentiels en cette période de très fortes tensions géopolitiques.

Cette rubrique sera alimentée au fur et à mesure des informations reçues (et/ou trouvées) que les candidats peuvent envoyer à l'adresse suivante : contact@theatrum-belli.com

Éric ZEMMOUR (*Reconquête !*)



[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

Jean-Luc MÉLENCHON (*La France insoumise*)



[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

Marine LE PEN (*Rassemblement National*)



“ ÉLUE PRÉSIDENTE, **JE RENFORCERAI LA PUISSANCE MILITAIRE DE LA FRANCE** EN PORTANT NOTRE EFFORT DE DÉFENSE À 55 MILLIARDS D'EUROS À L'HORIZON 2027 ”

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)**Fabien ROUSSEL (PCF)****Bâtir une défense nationale indépendante****176 / Une défense nationale et populaire devra répondre aux menaces dont l'ordre actuel du monde est porteur**

Il s'agira ainsi de faire face efficacement à la prolifération nucléaire, à la course aux armements, aux tensions en Europe et dans la zone Pacifique, à l'enlèvement de nos forces armées en Afrique. La France travaillera à la démilitarisation de l'espace.

177 / Grâce aux économies réalisées, un outil militaire moderne et cohérent sera reconfiguré

Il devra disposer de moyens non vulnérables, être polyvalent et apte à répondre au surgissement de crises souvent inattendues. Il s'appuiera sur des forces armées garantes de la sécurité du pays, de la métropole et des territoires d'Outre-Mer, de la défense des intérêts nationaux, notamment du vaste domaine maritime de la France. Il conservera une force de dissuasion nationale, jusqu'à l'engagement d'un processus de désarmement nucléaire multilatéral et contrôlé.

178 / Un pôle public des industries d'armement sera créé

Il lui appartiendra de favoriser les recherches et fabrications civiles et militaires, de stopper les exportations toxiques, et de protéger les compétences nationales indispensables aux coopérations industrielles et de recherche qu'il conviendra de construire.

179 / Les liens entre l'Armée, la nation et sa jeunesse devront être resserrés

La condition militaire sera revalorisée et les droits démocratiques des personnels devront être renforcés et garantis. Un grand débat, associant la représentation nationale et tous les secteurs concernés de la société, sera organisé, pour déterminer si, dans un contexte international profondément modifié, il convient de construire un nouveau service national, ainsi que les modalités et missions éventuelles de celui-ci.

180 / La France œuvrera à la conclusion de nouveaux accords de paix, de défense et de sécurité avec ses voisins et dans le monde

Sortie de l'OTAN, et immédiatement de son commandement intégré, elle mettra un terme aux opérations militaires extérieures et fermera ses bases hors du pays.

Nicolas DUPONT-AIGNAN (*Debout la France*)



Renouer avec une politique d'indépendance nationale, renforcer nos moyens matériels et sanctuariser le budget de la Défense à 2,5% du PIB (2% à l'heure actuelle)

1. Sortir du commandement intégré de l'OTAN (fidèles à la pensée du général de Gaulle).

La trahison anglo-saxonne à propos du contrat des sous-marins (55 milliards d'€ !) illustre le danger pour la France d'être encapsulée dans un organisme inféodé aux intérêts américains. De façon générale, plus la France est soumise aux Etats-Unis, moins elle est respectée. Regagner notre indépendance militaire et stratégique nous fera apparaître aux yeux du monde comme une nation fière, ne poursuivant qu'un seul objectif : la défense de son intérêt

supérieur, c'est à dire de sa sécurité, de ses alliances, de ses débouchés et approvisionnements et de sa vision du monde.

2. Maintenir et poursuivre l'effort de modernisation de la dissuasion nucléaire.

- Nous veillerons à l'adaptation des moyens de tests et d'essais de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), poursuivrons le programme d'équipement permettant la simulation des essais des armes nucléaires, notamment dans le cadre de l'accord franco-britannique Teutates de 2010 et nous assurerons de la poursuite des programmes de modernisation des transmissions, de réalisation d'infrastructures, de sécurisation des sites et de sûreté nucléaire ;
- Nous veillerons à préserver un vivier de compétences dans le domaine nucléaire *via* une politique concertée entre le ministère des armées et celui de l'enseignement supérieur ;
- Nous assurerons un suivi permanent et précis des compétences industrielles critiques nécessaires à la réalisation des armes et des vecteurs de la dissuasion nucléaire et mettrons en place les dispositifs nécessaires pour maintenir de façon opérationnelle ces compétences, par le biais de programmes de recherche ou de dispositifs de protection du patrimoine scientifique et technique ;
- Nous renforcerons les capacités de veille et de surveillance des évolutions technologiques et des capacités des pays étrangers, notamment dans les domaines de la défense anti-missiles, du déni d'accès, de la cyberdéfense et de l'espace extra-atmosphérique, afin de réduire les risques de « surprise technologique », ainsi que dans le domaine de la lutte contre la prolifération.

3. Développer notre Marine pour défendre notre souveraineté et assurer à la France son rang :

- Nous lancerons la construction d'un second porte-avions, indispensable pour assurer la disponibilité permanente de notre groupe aéronaval (coût estimé : 6 milliards d'euros au total sur sa durée de vie de 40 ans). Au programme de renouvellement du porte avion Charles de Gaulle, lancé en fin 2020, se verra ajouter un second exemplaire.
- Le nombre de frégates de premier rang, indispensables à la projection de la puissance navale française et à la protection de nos flux d'approvisionnement stratégiques sera doublé pour passer de 15 à 30, nombre estimé nécessaire par l'amiral Prazuck, ancien chef d'état-major de la Marine, pour la rendre capable d'accomplir les missions qui lui sont aujourd'hui confiées ;
- La France dispose de cinq forces de souveraineté dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer des Antilles, de Guyane, de l'océan Indien (La Réunion et Mayotte), de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française. Ce dispositif chargé de défendre notre zone économique exclusive (ZEE) a cependant été touché par une déflation importante des effectifs et a subi des retards successifs de livraison de nouveaux matériels. Nous rattraperons le retard pris en matière de renouvellement des patrouilleurs, mais également de remonter en puissance sur la capacité amphibie outre-mer, se doter de moyens de reconnaissance et de patrouille maritime dont est aujourd'hui dépourvue la Marine nationale et renforcer nos infrastructures.

4. Renforcer la capacité de projection de nos armées en musclant notamment la force opérationnelle terrestre (FOT) - capacité opérationnelle projetable de l'armée de terre - et en renforçant la préparation opérationnelle et la disponibilité des forces.

5. Accroître la capacité de projection de l'armée de Terre et le niveau de leur préparation opérationnelle des forces :

- Etant donné le niveau actuel des menaces et le maintien de nos ambitions nationales, dans un environnement géopolitique en dégradation constant, nous porterons la force opérationnelle terrestre à **100 000 hommes** (contre 77 000 prévus au terme de l'actuelle LPM) ;
- La préparation opérationnelle des armées reste inférieure aux objectifs fixés, avec de réelles préoccupations dans chacune des armées. L'indisponibilité des équipements aéronautiques, la remontée en puissance de la force opérationnelle terrestre (FOT), l'opération Sentinelle et les renoncements qu'elle a impliqués, ainsi que le nombre élevé d'OPEX expliquent les difficultés des armées à atteindre le niveau de réalisation des activités et d'entraînement prévu ;
- Nous veillerons à améliorer le maintien en condition opérationnelle (MCO) afin de rompre avec le manque de disponibilité chronique de certains matériels, en particulier des véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI), fortement mobilisés en OPEX, et les hélicoptères. De même, la capacité opérationnelle de la Marine reste fragilisée par la disponibilité insuffisante des frégates d'ancienne génération et des bâtiments de commandement et de ravitaillement ainsi que des flottes d'ATL2 - avion de patrouille maritime - et d'hélicoptères ;
- L'amélioration du MCO et l'augmentation de la FOT devrait permettre une meilleure rotation des effectifs et permettre aux unités de cette armée de consacrer davantage de leur temps à la préparation opérationnelle.

6. Donner à l'armée de l'Air les moyens d'accomplir ses missions et d'assurer la montée en puissance du domaine spatial :

- Aujourd'hui, l'objectif fixé à l'horizon 2030 est de compter une flotte de 225 Rafale. Nous augmenterons cet objectif pour atteindre 250. L'excellence de notre industrie permettra d'adapter les cadences de production pour atteindre cette nouvelle cible.
- Nous poursuivrons avec détermination la montée en puissances des capacités de nos forces dans le domaine spatial, désormais réunies sous le commandement de l'armée de l'Air et de l'Espace. Cela doit passer par l'augmentation du nombre de nos satellites de renseignement et par le développement de moyens de défense et de riposte contre toute acte hostile d'une autre puissance les prenant pour cible.

7. Développer nos capacités de projection cyber, nouveau champ de conflictualité décisif dans les affrontements à venir.

- Nous veillerons à maintenir l'excellence française reconnue au niveau mondial en matière de capacité défensive cyber (articulée autour de l'ANSSI et du Centre d'analyse

de lutte informatique ainsi que des moyens des services de renseignement et des armées) et à développer nos capacités offensives ;

- L'arme cyber doit en effet être considérée comme une arme opérationnelle à même de répondre à nos ennemis qui n'hésitent pas l'utiliser à nos dépens ;
- Les moyens humains consacrés au cyber seront renforcés via une politique de recrutement attractive pour faire face à la concurrence du privé.

Yannick JADOT (*Europe Écologie Les Verts*)

En recherche d'informations...

Valérie PÉCRESSE (*Les Républicains*)

En recherche d'informations...

Anne HIDALGO (*Parti socialiste*)

HIDALGO!2022



45 / Donner à nos armées les moyens de faire face aux nouvelles menaces

Il est primordial de construire notre sécurité face aux défis du XXI^e siècle. Je donnerai aux armées les moyens de protéger les Français et l'ensemble du territoire, en réaffirmant notamment le rôle de la France comme puissance maritime, et en augmentant les moyens alloués à la recherche et au développement en matière militaire. La loi de programmation militaire 2019-2025 sera révisée à la hausse afin de mieux prendre en compte les nouvelles menaces, notamment en matière spatiale et de cybersécurité.

Enfin, le contrôle démocratique des opérations militaires extérieures par le Parlement sera renforcé. La poursuite des opérations sera soumise régulièrement au vote du Parlement, au-delà du vote après quatre mois d'intervention aujourd'hui prévu par la Constitution.

Georges KUZMANOVIC (*République souveraine*)



AFFAIRES ÉTRANGÈRES - DÉFENSE

41 / Sortir du commandement intégré de l'OTAN et maintenir l'outil de dissuasion

Nous sortirons immédiatement du commandement intégré de l'OTAN et favoriserons une défense fondée sur la sécurité collective plutôt que sur des blocs. La dissuasion française, garante de l'indépendance nationale, sera maintenue et renforcée dans sa composante cyber.

42 / Retrouver le rôle de puissance d'équilibre de la France

Nous reviendrons à la politique d'équilibre et d'indépendance du général de Gaulle. La France n'est jamais si influente que lorsqu'elle se fait la figure de proue des petites puissances contre les velléités impérialistes des grandes.

43 / Refuser toute coopération avec les États soutenant l'islamisme

Nous nous opposerons à l'islamisme en refusant de vendre des armes et de signer des alliances ou des coopérations avec les pays qui soutiennent cette idéologie directement ou indirectement.

44 / Reconstruire une industrie de la défense plus complète

Nous reconstruirons une industrie de la défense plus complète, sous contrôle accru de l'État, afin de permettre le développement des armes d'aujourd'hui et de demain répondant aux besoins de nos armées et non aux exigences des États-Unis. L'industrie d'armement sera un moteur pour l'innovation.

45 / Pratiquer une aide au développement favorisant le « vivre et travailler au pays »

Notre aide publique au développement sera augmentée et concentrée sur les pays de départ de l'immigration actuelle dont les gouvernements accepteront des contrats de développement centrés autour du principe « *vivre et travailler au pays* ». Le franc CFA sera supprimé et les accords de libre-échange qui ruinent l'agriculture de ces États seront dénoncés.

François ASSELINEAU (*Union populaire républicaine*)



La garantie de notre sécurité, de notre indépendance et de notre liberté repose sur les armées françaises. Nous porterons le budget de la défense à hauteur d'au moins 3% du PIB sur la durée du quinquennat (contre 1,9% en 2019), car il est indispensable de donner les moyens nécessaires à notre force de dissuasion et à son exercice dans de bonnes conditions.

Nous procéderons à une refonte complète du Livre blanc de la défense en réaffirmant le rôle défensif de nos armées (« *erga omnes* » : sans ennemi préétabli). Nous procéderons ainsi à un redéploiement stratégique : nous désengagerons nos forces des interventions menées dans le cadre de l'OTAN, toujours coûteuses et souvent inopportunes, afin de les concentrer sur les enjeux de l'indépendance nationale au XXI^e siècle : défense spatiale, maritime, cybernétique, etc.

Nous rendrons aux militaires la dignité et l'entière de leur statut, en augmentant les soldes et en valorisant l'uniforme. Nous mettrons fin à la politique d'alignement insidieux du statut militaire sur le statut du salarié, qui ne vise qu'à préparer la privatisation de

pans entiers de la défense nationale au profit d'organisations de néo-mercenaires. Nous mettrons en place des dispositifs favorisant l'insertion dans la vie professionnelle civile des militaires en fin de carrière.

La force de défense doit se doter des techniques les plus modernes d'armement, en **revalorisant la filière française de production**, mais sa tradition de rusticité doit également être préservée : elle garantit le maintien des capacités d'intervention en cas de dégradation brutale des conditions des conflits, ou de neutralisation des moyens technologiques.

Notre appartenance à l'OTAN menace notre indépendance stratégique et notre industrie militaire. La France doit pouvoir assurer sa propre défense. Notre appartenance à l'OTAN nous contraint à nous aligner sur les États-Unis, parfois contre nos intérêts, et à les suivre des guerres illégales, inutiles et coûteuses.

Florian PHILIPPOT (*Les Patriotes*)

S'est retiré de la Présidentielle le 22 février 2022



DÉFENSE / SPATIAL

- Doublement du budget de la défense en 5 ans pour faire face aux nouvelles menaces.
- Abandon du SCAF et du MGCS, au profit d'un avion de combat du futur et d'un char lourd du futur 100% français.
- Construction de 2 nouveaux porte-avions nucléaires.
- Consolidation de notre industrie militaire, si besoin par des nationalisations.
- Doublement du budget alloué au spatial et au développement d'un nouveau programme spatial national ambitieux. La France doit prendre toute sa place dans l'exploration

spatiale (retour sur la Lune, conquête de Mars et des autres corps du système solaire.

Christiane TAUBIRA (Primaire populaire - Parti socialiste)

En recherche d'informations...

Général (er) Antoine MARTINEZ



SÉCURITÉ NATIONALE

Parmi les missions régaliennes de l'État, la défense de la nation, de son territoire et de ses intérêts constitue la première d'entre elles. La première des libertés est le droit à la sécurité pour chaque citoyen. L'ordre et la loi, aujourd'hui complètement bafoués, doivent être rétablis car ils sont indispensables pour recouvrer la liberté. La part du PIB consacrée à la défense du pays est passée de 3 % en 1990 à moins de 1,5 % en 2017. Les modestes efforts consentis ces dernières années et visant à atteindre 2 % du PIB en 2025 sont insuffisants. L'industrie de défense emploie plus de 200.000 personnes en France et constitue l'un des seuls excédents commerciaux de notre pays. La part du PIB à leur consacrer devra atteindre 3 % en 2025 et devra être maintenue à ce niveau. Nous sommes également menacés sur notre propre territoire par un ennemi intérieur qui utilise le terrorisme. Dans ce contexte, la Garde Nationale sera développée. S'agissant de la police, une réflexion devra être menée sur la doctrine d'emploi et sur sa formation dont le niveau devra être relevé.

- Passage à 3% de la part du PIB consacrée à la Défense d'ici 2025.

- Effort sur la modernisation du matériel.
- Révision à la hausse des effectifs des forces armées.
- Développement du concept de la Garde Nationale.
- Maintien et modernisation de la dissuasion nucléaire.
- Réorientation des missions de l'armée vers son cœur de métier.
- Augmentation du niveau et du temps de formation des policiers, révision de la doctrine d'emploi.
- Construction d'un, voire de deux portes-avions, le premier dans les cinq ans (2027).
- Interdiction du territoire français de toute personne radicalisée à l'étranger et souhaitant revenir en France ainsi que des personnes fichées S pour islamisme.

Antoine WAECHTER (*Les écologistes*)

En recherche d'informations...

Philippe POUTOU (*Nouveau parti anticapitaliste*)

En recherche d'informations...

Jean LASSALLE

En recherche d'informations...

Rafik SMATI (*Objectif France*)



Conserver la pleine capacité nationale à moderniser la dissuasion nucléaire, socle et ultime recours de notre défense.

1 – Pour Objectif France, dans le contexte actuel et dans son évolution prévisible, la dissuasion nucléaire, ultime recours de notre sécurité nationale, doit demeurer à la pointe de la technologie pour conserver sa capacité dissuasive. Objectif France attache une importance vitale à ce qu’aucun sous-système et composant de cette capacité dépende du bon vouloir d’un pays étranger, fût-il un allié, afin que la modernisation de cet arsenal puisse être réalisée en toute indépendance stratégique.

Promouvoir résolument une base industrielle de défense européenne

2 – Objectif France soutient que c’est en créant et consolidant une infrastructure industrielle de défense commune que l’Europe forgera un esprit de défense. La coopération européenne est une longue histoire de succès et d’échecs, mais elle demeure le moyen pour la très grande majorité des États européens de disposer de matériels militaires aux capacités technologiques innovantes qu’isolément ils auraient du mal à développer, du fait des coûts élevés de recherche et développement, de la modestie de leur besoin national, et de l’incertitude à l’exportation. Elle leur permet aussi de se libérer de la dépendance que constitue l’achat d’armement américain (y compris de sa législation extraterritoriale comme l’*International Traffic in Arms Regulations* ou ITAR) alors même que l’attention stratégique de cet allié est clairement mobilisée par l’Asie et le Pacifique. Cette coopération devra désormais accentuer ses efforts dans les domaines nouveaux que sont les réseaux numériques, l’industrie spatiale, la cybersécurité et l’intelligence artificielle (IA).

3 - Pour autant, il apparaît essentiel que la maîtrise d'œuvre des projets soit conservée sans partage par la France qui possède une expertise et une culture stratégiques supérieures aux autres nations européennes, démontrées par le Rafale (avec comme contre-exemple le projet A400M).

4 - Objectif France, soutiendra toute action de notre pays favorisant la construction d'une infrastructure industrielle nationale de Défense dans les domaines nouveaux évoqués ci-dessus tout en restant ouvert à une coopération avec nos partenaires européens.

Impliquer les Européens dans la lutte contre le terrorisme islamique au Sahel

5 - Objectif France considère que la création d'une alliance européenne contre le terrorisme islamique serait de nature à recueillir un large assentiment des Européens, à modifier profondément la perception des Européens envers l'UE et à construire « *l'Europe qui protège* » qu'Objectif-France appelle de ses vœux.

Assurer la surveillance et la sécurité de notre zone économique exclusive (ZEE)

6 - Les mers et océans, qui recouvrent les deux tiers de notre planète, abondent d'atouts à exploiter, mais également de défis sécuritaires à relever. Les sources de richesses en matières premières (réserves halieutiques, minérales et d'hydrocarbures) sont aujourd'hui menacées par la pêche illégale, les atteintes à l'environnement, mais également par la territorialisation des mers, source de tensions entre pays riverains. C'est peu dire que, avec la haute atmosphère, les mers et les océans sont appelés à jouer les premiers rôles dans les décennies à venir. La France doit donc conserver sa capacité à assurer sa mission de souveraineté et de police des pêches. Pour cela, il faut qu'elle dispose des moyens nécessaires comme des patrouilleurs océaniques et des avions de surveillance maritime.

Rehausser la condition militaire

7 - La multiplicité des engagements, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières, font subir à nos personnels des contraintes en matière de disponibilité opérationnelle, de cadre de vie et d'éloignement de leurs familles sans égal dans aucun autre métier. Le général François Lecointre, ancien chef d'état-major des armées, a déclaré le 17 juillet 2018 à l'Assemblée nationale : « *L'armée française est éreintée, sous-équipée, sous-dotée, sous-entraînée* ». Dans la LPM actuelle, peu de mesures importantes concernent la condition militaire.

« *Personne n'est assez naïf pour penser qu'un* »

pays n'aura pas d'ennemis parce qu'il ne veut pas en avoir ».

Julien Freund (1921-1993)